ve vey
ville d'images

Extrait des délibérations du Conseil communal de Vevey

Séance du **15 mars 2018**

Présidence de **M. Pierre Butty,** président

Prescriptions communales spéciales en lien avec le Règlement sur les conditions d'occupation des logements construits ou rénovés avec l'appui financier des pouvoirs publics (RCOL) du 24 juillet 1991 et avec le Règlement sur les conditions d'occupation des logements à loyers modérés (RCOLLM) du 17 janvier 2007 (2018/P02)

Rapporteur : M. Vincent Matthys

LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

VU le préavis n° 02/2018, du 8 janvier 2018 , relatif aux « Prescriptions communales spéciales en lien avec le Règlement sur les conditions d'occupation des logements construits ou rénovés avec l'appui financier des pouvoirs publics (RCOL) du 24 juillet 1991 et avec le Règlement sur les conditions d'occupation des logements à loyers modérés (RCOLLM) du 17 janvier 2007 »,

VU le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour

d é c i d e

1. D'approuver les Prescriptions communales spéciales en lien avec le Règlement sur les conditions d'occupation des logements construits ou rénovés avec l'appui financier des pouvoirs publics (RCOL) du 24 juillet 1991 et avec le Règlement sur les conditions d'occupation des logements à loyers modérés (RCOLLM) du 17 janvier 2007, telles qu'amendées.

2. D'envoyer les Prescriptions communales au Département des institutions et de la sécurité (DIS) pour approbation et signature.

Ainsi délibéré en séance du **15 mars 2018.**

Adopté à l'unanimité (prescriptions telles qu'amendées).

Pour extrait conforme le **19 mars 2018.**

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

le Président

Pierre Butty

CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

la Secrétaire

Carole Dind